

#### CA du 09/02/13

présents : E Averty, M, Chaumet, E Félix, F Gigueux, MI Heck, J Josso, M Lamboley, M Le Bec, M Martin, S Molinari, J Morineau, JC Oliva, J Zarka,

excusés : D Hofnung, E Karakartal.

#### Préparation de l'AG

Décision de la date et du lieu, de l'ordre du jour et rédaction de la convocation.

Le rapport d'activités sera mis en ligne au moment de l'envoi de la convocation pour être approuvé en AG. Invitation d'associations partenaires (Fondation France Libertés, ID FE, etc.)

Renouvellement du CA : améliorer la représentation géographique par département, la représentation des associations et des experts. Renouvellement du bureau : changement de trésorière à prévoir.

Poursuivre l'ouverture du CA à tous les adhérents, qui est un facteur de dynamique. Désigner un ou plusieurs représentants officiels de la Coordination dans chaque département pour s'assurer une meilleure visibilité locale. Constitution de groupes de travail ad hoc (ex sur l'Europe ou le FSM). Point régulier du bureau avec les salariées.

#### FSM à Tunis

D Hofnung (pour ATTAC), MA Renave (pour Glob'radio), MI Heck et J Zarka iront au FSM à Tunis. Nécessité de trouver un financement complémentaire (J Zarka s'en charge)

Participation prévue aux activités sur l'eau du mouvement européen pour l'eau et du réseau eyes (jeunes européens).

RDV de travail le lundi 18 février à 16 h à CVE pour préparer plus concrètement notre participation au FSM et aussi pour voir comment s'intégrer aux groupes de travail du Mouvement européen pour l'eau.

#### Forum européen des jeunes pour l'eau

Il se tiendra du 11 au 14 mai à Padoue ; nous avons la responsabilité d'y envoyer 26 jeunes Français. L'objectif est de faire le bilan de la DCE 2000, d'avoir une approche critique de son renouvellement, et de préparer l'ICE « l'eau aux citoyens ».

Une première information publique pour inscrire les participants sera disponible la semaine prochaine (informations auprès de J Morineau)

#### Journée internationale de l'eau le 22 mars

Plusieurs activités sont en préparation : solidarité internationale avec les luttes contre l'extractivisme en Amérique du Sud, le 22 mars à la maison de l'Amérique latine et le 23 mars à CVE ; rassemblement contre la pollution de l'eau à Annet-sur-Marne le 22 mars en début de soirée ; rencontre sur l'expertise et l'innovation citoyenne avec la Ruche dans la journée du 22 à Paris.

#### Scandale à l'ONEMA

Le rapport de la Cour des comptes révèle « une accumulation de missions mal assurées et de déficiences graves » : le dossier est transmis à la justice. Une plainte contre X, avait déjà été déposée le 4 juillet dernier au parquet de Créteil par le Syndicat national de l'environnement (SNE -FSU) pour des fraudes commises lors de la passation et l'exécution de marchés publics.

Ce scandale doit cesser. La Coordination est prête à envisager une action commune avec les associations nationales de consommateurs (CLCV...), de défense de l'environnement (FNE, WWF...) et la Fondation France Libertés à ce sujet. Un communiqué sera préparé et le contact sera établi.

La sortie de cette crise ne doit pas se traduire par une réduction des moyens affectés à la police de l'eau, qui serait catastrophique : car tout indique que cette mission essentielle est d'ores et déjà en péril. Permanent, le manque de moyens nuit à l'efficacité de l'ONEMA sur le terrain. En 2011, environ 3.000 délits ont été constatés, dont 39% pour non-respect des règles d'épandage des pesticides à proximité des cours d'eau et 32% à cause des pollutions occasionnées, selon l'ONEMA. « Ce nombre d'actes très peu élevé montre la faillite du système de surveillance », déplore Bernard Rousseau (représentant FNE au CA de l'ONEMA). La menace d'amendes européennes (notamment pour non respect de la directive nitrates) va bien au-delà de la seule responsabilité de l'ONEMA et même de la politique de l'eau : c'est la politique agricole française qu'il faut revoir.

Journée de préfiguration de l'espace public régional de l'eau (EPURE)

Bonne participation de la Coordination EAU Île-de-France. Sur la forme, la journée a laissé peu de place aux débats en privilégiant les interventions des experts. Sur le fond, confirmation de l'objectif politique de la région d'aider au passage en gestion publique des collectivités qui le souhaitent. Présentation du cahier des charges pour une étude à suivre, l'activité de l'EPURE ne se limitant pas à cette étude. Vigilance à garder sur le côté opérationnel des travaux de l'EPURE.